L'actu des Représentants du Personnel Siège

Juillet 2021

Situation sanitaire

- Selon les chiffres communiqués par le médecin du travail, en juillet, l'épidémie a considérablement reflué : 4 cas diagnostiqués covid pour l'ensemble de FTV et un seul cas au siège

  La campagne de vaccination se poursuit avec le Moderna. Elle est désormais ouverte à tous les salariés, sans condition d'âge. Prendre rendez-vous au 01 56 22 99 72 ou par mail à *cabinet-medical.mftv@francetv.fr*. Au 2 juillet, 461 salariés ont été vaccinés au cabinet médical.

  L'allocution du président de la République, le 12 juillet, pose plus de questions qu'elle n'en résout sur la conduite à tenir en entreprise, notamment pour les équipes de reportage. Comment appliquer l'obligation d'être vacciné ou d'être testé négatif, pour voyager en train ou en avion, ou pour se rendre sur un lieu fermé ? « *On n'imposera jamais l'obligation de se faire vacciner* » a assuré la directrice sécurité/sûreté.

Retour sur site et télétravail

- Des inquiétudes pour la rentrée, mais pour l'instant rien de changé. Si une aggravation de la situation sanitaire était constatée d'ici la fin du mois d'août, France Télévisions serait amenée à changer ses plans : « *on avance pas à pas* ».

  Dans l'immédiat, la direction table toujours sur un retour sur site en septembre, mais avec souplesse. Le mois de septembre sera une période d'adaptation, mise à profit pour définir les nouvelles organisations du travail. Le télétravail pourra s'exercer dans le cadre de l'accord du 18 mars 2021, même en l'absence d'avenant signé.

  Signé par l'ensemble des syndicats, l'accord télétravail, prévoit un maximum de 100 jours de télétravail sur l'année (exemple alternance de 3 jours de télétravail une semaine et 2 jours la suivante). Il nécessite un avenant au contrat de travail, signé un mois avant son application, ainsi que l'accord de son chef de service. *Lire ici la lettre CGT* ➠. En cas de difficulté, adressez-vous à vos représentants du personnel.

Restaurant d'entreprise

- Les mesures sanitaires ont eu pour effet de réduire considérablement les capacités d'accueil de la « cantine ». Le nombre de places est désormais de 288 ce qui permet de servir 600 à 700 repas au déjeuner, entre 11 h 30 et 14 h 30, contre le double avant crise. Pour connaître l'affluence du restaurant et éviter une longue attente, *cliquez sur ce lien* ➠.

  Pas de passe sanitaire exigé, le RIE n'est pas considéré comme un restaurant. Les plexis et les différentes mesures de distanciation permettent de réduire les risques de contamination.

FTV Studio, la justice donne raison aux CSE

- Le jugement rendu le 8 juillet, par le Tribunal judiciaire de Paris, donne raison au CSE du Siège et au CSE Central et condamne France Télévisions. Les CSE, avec l'appui des syndicats, contestaient la procédure visant à transférer d'office 85 salariés de plusieurs émissions historiques (Télématin, Thalassa, Faut-pas-rêver, Des chiffres et des Lettres, Passage des arts, etc.) à la filiale FTV Studio.

  Le jugement contraint la direction à transmettre aux élus un certain nombre de documents, contenant les fondements économiques du projet. Il prolonge de deux mois, jusqu'au 13 septembre, le délai de consultation, ce qui permettra aux experts et aux élus des CSE de démontrer l'absence d'autonomie suffisante des émissions en question et par conséquent, l'impossibilité de réaliser le transfert des contrats de travail des salariés concernés. Pour lire le jugement, *cliquez ici ➠.*

Joseph Tual réintégré

- Réintégré sur décision des Prud'hommes, 3 ans après son licenciement, Joseph Tual était une figure de la rédaction nationale de France 3, avant sa liquidation. Grand reporteur et journaliste d'investigation, en plus de 30 ans de carrière, Joseph a été à l'origine de plusieurs scoops : affaires Ben Barka, Boulin, Gordji, Karachi, Kieffer, sur le Rwanda et enfin, suite aux écoutes téléphoniques, le renvoi en correctionnelle de Nicolas Sarkozy, alias Paul Bismuth.

  Cette dernière révélation a été le scoop de trop pour Joseph. Censurée dans les JT de France 3 comme de France 2, l'information sortira le lendemain dans la presse écrite et à la radio. Censure, « Honte du Service Public », a titré un tract de la SdJ de France 3. Tract retweeté par Joseph, avec des commentaires peu flatteurs pour sa hiérarchie. Cela lui vaudra son licenciement, alors qu'il est hospitalisé et dans l'incapacité de se défendre.

  Dans leur décision, les Prud'hommes invoquent l'article L. 1121-L sur la liberté d'expression ainsi que l'éthique des journalistes professionnels. France Télévisions est condamnée à réintégrer Joseph Tual. En réunion des représentants du personnel, la RH a confirmé qu'elle appliquerait la décision de justice, puisque le licenciement était frappé de nullité.

  Pour lire le jugement des Prud'hommes, *cliquez ici ➠.*

Comités salaires 2021

- Vous avez jusqu'au 3 septembre pour remplir le formulaire dans monKioque, afin de permettre aux comités des salaires d'examiner votre situation. *Lire ici ➠ le tract CGT du 30 juin.*

  Les comités salaires doivent se tenir au mois d'octobre. Sans votre autorisation, les représentants du personnel ne seront pas en mesure de défendre votre cas, si vous êtes trop souvent passé à côté des augmentations ou si vous êtes en situation de disparité salariale.

Les gros salaires solidaires ?

- Si vous vous estimez bien payés, pensez à ceux qui n'ont pas cette chance. Remplissez aussi le formulaire dans monKiosque ! Plus les délégués du personnel auront d'informations, plus ils pourront comparer les situations les unes aux autres et faire remonter ceux qui sont moins bien traités.

L'encadrement aussi

- A partir de cette année, les cadres aussi (à l'exception des hors-grilles et des cadres dirigeants) peuvent voir leur situation abordée en comité salaire.

  Les comités examinent les cas de salariés qui n'ont pas été augmentés depuis au moins 3 ans ainsi que les situations de disparités salariales. Pour cela, rédacteurs en chef, adjoints et chefs de service doivent donner leur consentement dans monKiosque.

Toilettage de l'accord collectif

- Signé le 13 juin 2013, l'accord collectif a subit depuis, de nombreuses modifications, à coup d'avenants. Sa lecture n'en n'a été que plus difficile pour les salariés, alors que ce texte organise toute la vie sociale de l'entreprise.

  Les services RH viennent d'informer qu'un travail de réécriture était en cours, afin d'intégrer les différents avenants dans le texte de l'accord d'entreprise de FTV… mais à ce jour, aucune date prévue. En attendant, pour prendre connaissance des accords en vigueur, *consultez le site de la CGT de France Télévisons ici* ➠.

Les alternants ont le blues

- La présidente de FTV a fixé des objectifs ambitieux pour l'accueil des alternants, ce qui représente une réelle opportunité pour les jeunes qui veulent se former à un métier. Sur le périmètre des rédactions 39 alternants sont attendus à la rentrée, dont une dizaine à la DRM.

  Qui dit alternant dit tuteur, sauf que l'on compte sur les chefs de service et leurs adjoints pour prendre en charge les alternants. Ne serait-il pas plus judicieux de former des tuteurs parmi les salariés, en prise directe avec le travail quotidien ?

  Pour certains ça se passe bien, pour d'autres non, qui ont l'impression d'être livrés à eux même, confinés dans des tâches à trop faible valeur ajoutée en termes d'apprentissage, comme les des micros-trottoirs, les recueils d'interviews, le tournage d'éléments. Rappelons qu'un alternant est là pour être formé, il n'est pas une variable d'ajustement, pour remplacer un CDD ou faire « la petite main ». Ce n'est pas parce qu'ils ne se plaignent pas, pour préserver leur chance de décrocher un contrat à l'issue de leur formation, qu'ils sont satisfaits de leur sort.

H-Corpo, la 7ème plaie de FTV

- monKiosque, Newsboard, Concur, H-Corpo… inventer des logiciels et des applis aussi inemployables, ça relève du génie ! monKiosque, avec son menu long comme le bras, ça vous dissuade tout de suite de rentrer vos heures, pour avoir des récups ou heures sup. Il est toujours impossible de se connecter avec son ordinateur perso. Concur, c'est chronophage et quand on demande de dégager du temps de travail pour rentrer ses frais de mission, c'est non, il faut prendre sur son temps libre.

  Dernière arrivée, la plateforme de réservation d'hôtels H-CORPO et ses bugs. Les retours par les premiers utilisateurs sont très négatifs. Pour les équipes de reportage par exemple, on ne peut réserver et payer que sur un seul nom… Dans le cas, qui est généralement la règle de voyage à plusieurs, cela veut dire qu'une personne doit réserver et payer pour l'ensemble de l'équipe. Comment se faire rembourser ? On nous explique qu'il faut alors

que le payeur se fasse rembourser par ses co-équipiers, qui eux-mêmes seront remboursés sur Concur. Il faut joindre comme justificatifs un double de la facture accompagné d'un mot explicatif …Très fluide et pratique ce nouveau process ! Pour l'instant, la plateforme est loin d'être opérationnelle, la direction en convient. Elle a décidé de ne pas rendre obligatoire son recours tant que les améliorations nécessaires n'auront pas été apportées.

Alerte au service des missions

- Fin juin, le service des missions était au bord de la rupture. Géré en « flux tendu », avec des effectifs sous-dimensionnés, la moindre absence imprévue grippe tout le système. Les représentants du personnel ont lancé une alerte : « le sous-effectif chronique du service met gravement en péril les départs en reportage et le traitement des missions. Il faut embaucher, créer des postes, pour éviter de faire reporter toute la pression sur les salariés restants qui n'en peuvent plus ».

A potron-minet, pas de déjeuner

- Les représentants des salariés ont relayé avec insistance une demande des équipes de France Info, qui doivent se lever à 3 heures du matin pour les duplex (duplex = télévision du pauvre), et ceci jusque vers 11 heures / 11heures 30… sans manger. Pour tenir le coup, ils doivent emporter leur gamelle ou un bento, ou trouver un commerce à proximité du point d'émission. Les salariés qui ont des heures « normales » de travail ont droit à la cantine, subventionnée. Ceux qui se lèvent tôt en sont entièrement de leur poche.

  Les RP demandent à FTV de s'adapter aux nouvelles réalités, et de tenir compte de la multiplication des horaires atypiques dans sa gestion des salariés. Une réponse est attendue.

Le service son reportage très malade

- Épidémie d'arrêts maladie en juin : 6 salariés sur 54 CDI. La direction ne fait pas le lien avec sa politique de réduction des ETP, conjuguée à d'arrêt des recours aux CDD depuis le début d'année. A la surcharge de travail, dans un service déjà en souffrance, s'ajoute la déqualification avec la multiplication des tâches (fly, podcasts, traductions, plateaux France info…), très éloignées du leur métier de base de chefs opérateurs du son.

  Au mois de juin, face à la pression de l'actualité, avec les élections régionales et départementales, on a vu le grand retour des CDD. 117 jours en un mois, mais après ? La lettre ouverte au directeur de l'information, signée par la totalité du service son, tarde à trouver ses réponses.

Newsboard, conducteur et synthés

- « *Comment a-t-on pu mettre en place cet outil qui n'est pas abouti et totalement inadapté à notre travail* » interrogent les assistantes de rédaction ? La liste des problèmes ne fait que s'allonger.

  La deuxième étape du projet NRCS est en train d'être finalisée. La bascule du conducteur des éditions nationales de la 2 et la 3 s'est déroulée en juin, celle de France Info est prévue en septembre. La direction se félicite de la réussite du passage de Gilda à Newsboard, mais les utilisateurs, journalistes et assistantes sont loin de partager cet avis.

  Les assistantes de rédaction, en particulier, mettent en avant la gestion des synthés qui manque de souplesse et de réactivité, notamment en cas de

changement à la dernière minute ce qui est tout de même très fréquent en actu : « *C'est un outil pour le marbre, le stock, les prévisions, mais pas lorsque nous rajoutons au dernier moment des nouvelles informations sur les incrustes…cela désordonne tout le travail, que nous avons fait en amont et cela devient très dangereux pour l'antenne* ». Les dysfonctionnements remontent, mais les solutions ne redescendent jamais.

Beauvais, le pool perd la tête et la rédaction ses moyens

- L'épisode des inondations à Beauvais, fin juin, a montré une nouvelle fois le manque de discernement, sur les faits divers, des chefs du pool reportages. Alors qu'on ne cesse de nous parler économies et budget contraint, en 72 heures, ce ne sont pas moins de 4 JRI de la rédaction nationale qui ont fait l'aller-retour Paris-Beauvais (1H30 à 1H45 de trajet en voiture), pour couvrir la recherche du corps d'une malheureuse victime de cette inondation. Le rédacteur lui était seul à enchaîner les directs, un moyen fly a été envoyé depuis Paris, mais la région, bien entendu, couvrait aussi l'événement, avec ses équipes de reportage et sa propre Fly… Quel est le coût de l'envoi de ces moyens disproportionnés ?

Correspondants, et le reste du monde ?

- La rédaction de France 2 a deux correspondants permanents aux États-Unis. Agnès Vahramian, qui vient d'être nommée à Jérusalem, laisse un poste vacant à Washington, qui sera ouvert à candidatures.

  2 correspondants aux États-Unis, quel luxe quand dans le même temps on n'en compte aucun en Amérique Latine, aucun en Afrique, aucun en Inde, un seul en Chine pour 1,4 milliards d'habitants ! Révélateur aussi d'une certaine ligne éditoriale, qui fait l'impasse sur une grande partie du monde et sur-couvre les États-Unis : plusieurs centaines de sujets par an, 2 fois plus que pour toute l'Asie et presque rien sur le reste du monde.

Premières décisions au service JRI

- Après le diagnostic, une série de décision a été annoncée pour répondre au vaste malaise des JRI : perte de sens, appauvrissement du métier, micros-trottoirs, cadrage des directs, reportages en kit… Les principales mesures sont les suivantes :
  - Créations de sous-groupes d'une dizaine de JRI, suivis chacun par un cadre référent, pour permettre un meilleur suivi de l'activité et une plus grande attention à chacun. Dans ce cadre, les besoins de formation pourront être mieux ciblés.
  - Une réunion mensuelle est organisée par le chef de service.
  - Le chef de service assume sa mission de rédacteur en chef image. Présence d'un encadrant dans les conférences de rédaction.
  - Simplification des départs en tournage, affectation de matériel à la prise de service autant que possible. C'est au JRI que revient la responsabilité du JRI du choix du matériel et de la caméra.
  - Meilleur partage des sujets fait par chacun, afin de mieux valoriser le travail et de renforcer la notion d'équipe.
  - Recherche d'une parité homme/femme et d'une plus grande diversité sociale.
  - La double compétence JRI/rédacteur va être renforcée et favorisée. Objectif, un rééquilibrage des forces entre JRI (actuellement 108) et rédacteurs (305…).

Après le service JRI, le Pool

- Autre service en crise, le service enquêtes & reportages, dit le pool. Affaibli par les réductions d'effectifs, le pool l'est aussi par un management d'une autre époque : castings, placardisations, clanisme… Il cumule aussi les impasses éditoriales sur des informations majeures, à l'étranger, comme en France.

  Comme il l'a fait pour le service JRI, le directeur de la rédaction a sollicité l'appui du « pôle conseil et accompagnement », nouvelle structure mise en place par la DRH, « pour épauler l'encadrement et les salariés, dans les situations conflictuelles ».

  Le service société sera à son tour concerné, le but étant de faire émerger des solutions pour « mieux fonctionner ensemble », décrisper les échanges, humaniser les relations, mieux utiliser les compétences.

  Michel Dumoret a dit aussi volonté de rééquilibrer les pouvoirs entre éditions et services à travers la nomination de deux directeurs adjoints, l'une en charge des éditions (Virginie Fichet) et l'autre des services (Julien Duperray). Il a aussi réaffirmé sa volonté de développer l'expertise, notamment les spécialisations, éducation, environnement et Europe.

DUER des sports, des lacunes

- Le Document Unique d'évaluation des Risques à la direction des sports comporte des trous dans la raquette : travail sur écran, amplitudes de travail, transport de charges pour les équipes de reportages, sont passés sous les radars de l'Agent de Prévention et de Sécurité (APS).

  Par ailleurs, les représentants du personnel, se sont inquiétés de la dégradation des relations entre les journalistes et leur encadrement. Certains auraient fait appel à la ligne directe harcèlement (LDH), d'autres saisi la justice. La RH des sports reconnaît que des investigations ont été conduites, les conclusions (confidentielles) ont été transmises aux intéressés.

Pour prendre connaissance des comptes rendus de la direction, cliquez ici ➠.

Paris, le 16 juillet 2021

VOS REPRESENTANTS DE PROXIMITE

Gestion d'Entreprise, Immobilier et Moyens Généraux	➠ *Véronique PAILLE-VECCHIA*
Programmes, Communication, Marketing, Études	➠ *Sophie PIGNAL*
Production, Fabrication, Technologies	➠ *Éric LAUMONIER*
Information et Sports	➠ *Claude GUENEAU* ➠ *Georges PINOL*
Pour contacter la CGT	➠ *cgt.siege@francetv.fr* ➠ *snj-cgtftv@francetv.fr*